



Bulletin d'adhésion à l'association

L'école est gérée par l'association loi 1901 Terres d'enfance.

La gouvernance de l'association s'articule entre l'assemblée générale des adhérents, le conseil d'administration et le bureau.

Les statuts ainsi que le règlement intérieur sont disponibles sur notre site internet.

Nom Prénom :

Adresse :

.....

Tel :

Mel :

Adhère à l'association « Terres d'enfance » pour l'année scolaire 2016/2017.

Cette adhésion vous permet de voter à l'assemblée générale.

Adhésion (1 adhésion par famille) : montant 15€

Adhésion de soutien (montant supérieur à 15€) :

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Terres d'enfance*.